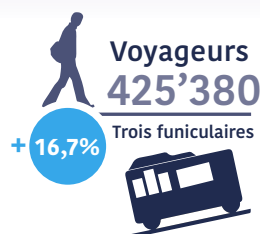
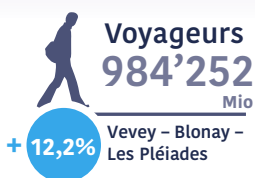
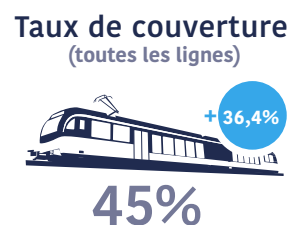
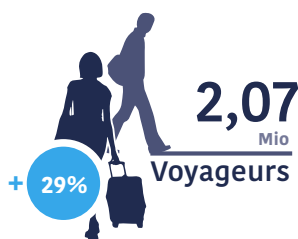




Rapport
de gestion

2021

En quelques chiffres



Sommaire

Partie générale

- 03** Le message du président et du directeur général
- 05** Au fil des mois
- 06** Conseil d'administration
- 07** Direction
- 09** Voyageurs
- 11** Infrastructure
- 13** Matériel roulant

Partie financière

- 15** Introduction
- 16** Bilan
- 17** Compte de résultat
- 18** Emploi du résultat
- 19** Tableau de financement
- 20-24** Annexe aux comptes
- 26-27** Autres informations
- 28** Tableau des immobilisations par secteur
- 29** Compte des investissements par secteur
- 30-31** Rapport de l'organe de révision

Le message du président et du directeur général

Chères et chers actionnaires,

Covid, an II. En cette année 2021 où la pandémie nous a finalement laissé peu de répit, comment allaient réagir nos clients ? Résignation, lassitude de porter le masque, envie de rester cloîtrés à la maison en attendant que ça passe ? Non.

Le besoin de retrouver les sommets, de s'évader et de prendre de la hauteur a été plus fort que tout.

Pour MVR, ce fut l'occasion de montrer une fois de plus sa valeur. Notre compagnie est moins sensible aux aléas de ce monde que l'est, par exemple, le MOB. Quand les frontières se ferment, MVR tient le choc, s'arrimant solidement à une clientèle régionale et nationale.

C'est peu dire que les résultats sont bons. En 2021, les recettes des produits de transport se sont élevées à 6,55 millions de francs, en progression de 26% par rapport à 2020. On se rapproche même du résultat de 2019, considérée comme année de référence (7,45 millions). C'est simple, tous les chiffres repartent à la hausse : les arrivées au sommet aux Rochers-de-Naye (+ 58%), aux Pléiades (+ 58%) et le nombre de voyageurs des lignes de MVR (+ 29%). Que chacun de nos 2'070'533 visiteurs soit chaleureusement remercié.

Un regard vaut parfois mieux que toutes les explications. Ce regard illuminé et inquiet, c'est celui de l'enfant au

moment de rencontrer le Père Noël aux Rochers-de-Naye. Pas trop rassuré, à la fois ébloui et impressionné par le décorum, il attend son tour dans la file. Comme lui, plus de 19'000 personnes ont visité la Maison du Père Noël. Un vrai

bonheur, surtout après l'annulation de l'édition 2020 !

Grâce à cet enfant, grâce à tous ces visiteurs, MVR peut voir l'avenir avec sérénité. Et cela, sans même avoir recours à l'aide spéciale prévue lors du Covid.

Le futur, justement, c'est toute une série de projets d'assainissement et d'amélioration de nos lignes. Dans les mois à venir, le point d'orgue de ces travaux sera la création d'une nouvelle halte : Vevey Vignerons. Un aboutissement pour un projet lancé il y a plusieurs années. Simple, pratique et moderne, le nouvel

arrêt remplacera avantagement les haltes de Clies et de Gilamont dès le 11 décembre 2022.

Assez parlé de chiffres et de constructions. MVR, c'est avant tout des hommes et des femmes, des collaboratrices et des collaborateurs. Il est temps de leur rendre hommage, de les remercier de leur engagement, de leur abnégation, de leur sens du devoir.

**Le besoin
de retrouver
les sommets,
de s'évader et
de prendre de la
hauteur a été
plus fort que tout.**



François Margot, président
Georges Oberson, directeur général



Au fil des mois

1^{er} avril



Le funiculaire Les Avants – Sonloup change de rythme avec un horaire cadencé et plus lisible. Cette modification fait suite à une demande de notre clientèle.

13 avril



Opération spectaculaire sur la ligne du funiculaire Territet – Glion. Des arbres menaçant de tomber, nos équipes recourent à l'hélicoptère. Après 70 rotations, les arbres fragilisés sont arrachés et le site sécurisé.

1^{er} mai



Trois sommets, trois régions, un seul billet: c'est l'opération inédite mise sur pied pour les trains à crémaillère des Rochers-de-Naye, du Monte Generoso et du Rigi.

21 septembre



MVR mène une opération de sensibilisation auprès des classes de la région sur les dangers que peuvent représenter les transports publics et sur les bons comportements à adopter. Une action menée en collaboration avec VMCV et la Police locale.

21 novembre



Un parapentiste atterrit dans les câbles électriques du passage à niveau de Bahyse, à Blonay. Plusieurs de nos collaborateurs ont pris part à cette intervention hors-norme. Le parapentiste s'en tire sans mal.

25 novembre



Il est de retour, enfin. Le Père Noël passe l'hiver aux Rochers-de-Naye, accueillant les enfants avec bonheur. Avec 19'000 visiteurs, c'est un succès.

30 novembre



Remise en état, en une nuit, du câble du funiculaire Territet-Glion.

Décembre



Le projet de Vevey Vignerons est sous toit. Appelée à remplacer Clies et Gilamont, cette halte est attendue depuis plusieurs années. Les travaux de construction s'élèvent à 2,9 millions. La mise en service est prévue le 11 décembre 2022.

Organes de la société

Conseil d'administration



M. François Margot (1953) | Licence en droit de l'Université de Lausanne | **Président** depuis 2010, échéance mandat 2022 | Membre de conseils d'administration, principalement dans la région de Vevey et ses environs, dans les domaines économiques, des transports publics, du tourisme et de la culture. | **Administrateur auprès de:** Caisse d'Epargne Riviera, Riviera Finance SA, Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA.



M. Alexandre Gauthier-Jaques (1969) | Banque et finance, directeur général Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative | **Membre** depuis 2011 | **Vice-Président** depuis 2019, échéance mandat 2023 | **Administrateur auprès de:** Riviera Finance SA, Fonds de prévoyance de la Caisse d'Epargne Riviera.



M. Florian Chiaradia (1987) | Conseiller municipal à Montreux, collaborateur de la Plateforme 10 | **Membre** depuis 2021, échéance mandat 2026. Délégué des communes. Membre de: GRBV, Bibliosuisse. Association vaudoise des archivistes, Pro Aventico, Musée de Montreux, Patrimoine suisse, Service d'aide familiale, Pro Vélo Riviera et Rail Club Riviera | **Administrateur auprès de:** Territet-Mont-Fleuri SA, CICG, Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Holdigaz SA, SIGE, Service des Eaux du Maralley.



M. Vincent Krayenbühl (1953) | Ancien directeur général de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) du Canton de Vaud, ingénieur civil EPFL, master of science Massachusetts Institute of Technology, licence HEC Lausanne | **Membre** depuis 2019, échéance mandat 2024. | Représentant de l'Etat de Vaud.



M. Yvan Luccarini (1970) | Syndic de la ville de Vevey | **Membre** depuis 2021, échéance mandat 2026. Délégué des communes. **Mandats:** Association de Communes Sécurité Riviera, Conférence des syndicats du district Riviera-Pays-d'Enhaut, Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Lac, Commission d'estimation fiscale des immeubles, Groupe des villes de l'UCV | **Administrateur auprès de:** Holdigaz SA. Compagnie industrielle et commerciale du Gaz SA, Energiapro, Société des Entrepôts de Vevey. **Conseils:** Fondation des Arts et spectacles (directeur), Fondation Vevey Ville d'Images (président), Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen.



M. Jean-Marc Zimmerli (1959) | Conseiller municipal à Blonay, économiste, Licence HEC Lausanne | **Membre** depuis 2016, échéance mandat 2021 | Délégué des communes | **Administrateur auprès de:** Société coopérative du Chemin de fer - Musée Blonay-Chamby.

DIRECTEUR
Oberson Georges
depuis 01.03.2011

SECRÉTAIRE HORS CONSEIL
Eva Schneider
depuis 07.05.2015

ORGANE DE RÉVISION
Mazars SA Lausanne
depuis 22.06.2018

NOMBRE DE SÉANCES: 5 séances du Conseil d'administration
RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION: CHF 16'600.-
RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE (MOB + MVR):
CHF 1'227'899.-

Direction



Assemblée générale

Mesures sanitaires obligent (Ordonnance 2 Covid 19), l'Assemblée générale n'a une fois de plus pu se tenir en présence des actionnaires. Quatre personnes y ont pris part le 11 juin à Montreux, dans les locaux de l'entreprise: le président du Conseil d'administration, le secrétaire général, la secrétaire du Conseil, ainsi qu'un notaire qui a pu certifier la régularité du déroulement de l'Assemblée et confirmer la légitimité du dépouillement du scrutin. Les votes valides ont représenté 454'188 actions nominatives de CHF 10.-, donnant droit à 454'188 voix. Les 78,99% du capital-actions de CHF

5'750'000.- étaient ainsi représentés. L'Assemblée générale a approuvé le rapport de gestion et les comptes 2020. Elle a également ratifié à une large majorité la proposition du Conseil d'administration au sujet de l'attribution et du prélèvement aux réserves et du report à compte nouveau du solde débiteur pour l'année 2020. Devant se prononcer une nouvelle fois sur l'attribution et le prélèvement aux réserves légales pour l'année 2019, elle a cette fois-ci accepté les montants proposés par le Conseil d'administration.



▲ ▼ Le train de prévention a sensibilisé les élèves des classes de la région.



Voyageurs

HIGHLIGHTS

Les Rochers-de-Naye. Après l'annulation de 2020 due à la situation sanitaire, la Maison du Père Noël a pu à nouveau être organisée en collaboration avec le Marché de Noël de Montreux. Ce fut un véritable succès avec plus de 19'000 personnes qui se sont rendues au sommet en empruntant le train à crémaillère. Sur l'ensemble de l'année, près de 90'822 voyageurs ont accédé en train aux Rochers-de-Naye (2042 m), soit 58% de plus qu'en 2020. Un magnifique résultat compte tenu des restrictions sanitaires. Pour rappel, le record se situe à 107'205 (2016). Il pourrait bien tomber dans les années à venir. Pour autant, bien sûr, que les conditions soient plus favorables que lors des deux dernières années.

Fréquentation. À la différence de la ligne du MOB, les lignes de MVR sont moins dépendantes des marchés lointains. Les trains qui grimpent aux Rochers-de-Naye et aux Pléiades, de même que les trois funiculaires de la compagnie, sont principalement utilisés par des Suisses et des ressortissants des pays voisins. En 2021, ils sont venus en nombre. De 1,63 million de voyageurs en 2020, nous sommes passés à 2,07 millions en 2021 (+29%). Le retour à la normale (2,42 millions en 2019) est proche. Afin de mieux accompagner nos clients, le concept d'accompagnement des trains des Rochers-de-Naye a été revu, principalement en haute saison. Malgré les restrictions Covid en début d'année, la fréquentation pour les pistes de ski a été bonne, grâce notamment au Magic Pass, accepté depuis trois saisons dans nos stations régionales.

Info Voyageurs. Le projet pour le renouvellement du système d'information embarqué est en cours dans le cadre d'un concept global destiné à l'amélioration de l'information voyageurs de l'entreprise. Dans l'attente du nouvel équipe-

Vincent Brodard,
responsable Voyageurs,
membre de la Direction

Les trains qui grimpent aux Rochers-de-Naye et aux Pléiades sont surtout fréquentés par des Suisses et des ressortissants des pays voisins.



ment, le logiciel actuel, Ortics, a été remis à niveau. Associé à d'autres mesures, ceci a permis d'améliorer la qualité du séjour dans les trains sur les lignes MVR et MOB.

Train de prévention. Durant trois semaines, en septembre, nous avons sensibilisé de nombreuses classes d'élèves de la Riviera sur les dangers que peuvent représenter les transports publics, sur les bons comportements à adopter, mais aussi sur l'incivilité et le respect. Le train de prévention a été mené conjointement avec VMCV pour l'aspect bus et avec la Police Riviera pour les aspects législatifs. Un exemple de bonne collaboration avec d'autres acteurs locaux. Et pour les enfants, un vrai moment de découverte sur un mode didactique.

Hiking Sounds. La destination des Pléiades a intégré pour la première fois cette offre combinée (transport, concert, randonnée et gastronomie), mise sur pied par Migros les 7 et 8 août. Vu le succès de l'édition 2021, l'événement sera reconduit en mai 2022.

LE DÉFI

Avenir des Rochers-de-Naye. Le renouvellement du matériel roulant de la ligne des Rochers-de-Naye a été le point de départ d'un projet d'importance pour MVR. Il s'agit de définir le niveau d'offre, de choisir le matériel roulant adapté et d'étudier les optimisations d'infrastructures nécessaires, y compris concernant le bâtiment du sommet. Ce projet va de toute évidence nous occuper plusieurs années.

90'822

Le nombre de personnes ayant accédé en train aux Rochers-de-Naye (2042 m) est en augmentation de 58% par rapport à 2020.





▲ Photomontage de la future halte de Vevey Vignerons

Infrastructure

LES HIGHLIGHTS

Feu vert pour Vevey Vignerons. C'est peu dire que cette halte est attendue. Grâce au verdict de la justice, entièrement favorable à MVR, le projet peut aller de l'avant. Il est sous toit. Devisée à 2,9 millions de francs, cette halte remplacera celles de Clies et de Gilamont, dont la mise aux normes (sécurité et LHand) est impossible. Si celle de Clies, particulièrement dangereuse, est fermée depuis juillet 2019, celle de Gilamont sera désaffectée lors de la mise en service de la future halte. Répondant aux exigences actuelles, située à équidistance des arrêts remplacés, Vevey Vignerons offrira un grand confort à nos clients.

Un team pour les funis. Afin de gagner en efficacité et en clarté, les trois funiculaires de MVR bénéficient d'une organisation renforcée, avec la création d'un Team qui leur est dédié. Le savoir-faire de MVR en la matière est reconnu à l'extérieur. Preuve en est la décision des Transports de la région Morges-Bière-Cossonay (MBC) de confier à MVR la responsabilité technique de leur funiculaire rénové Cossonay-Penthalaz.

Un geste pour la biodiversité. Les petits ruisseaux font les grandes rivières. En 2021, un projet pilote favorisant la biodiversité a été initié. Il concerne l'entretien des talus. Une quinzaine d'entre eux, connus pour abriter une grande biodiversité, ne seront fauchés qu'une seule fois par année.

Une intervention spectaculaire. Le 13 avril, le funiculaire Terriet – Glion a fait l'objet d'une opération hors-norme. En raison d'un risque de chutes d'arbres, le recours à l'hélicoptère s'est avéré indispensable. La méthode est spectaculaire: en vol stationnaire, l'hélicoptère attache une élingue fixée au sommet de l'arbre. Au sol, le bûcheron coupe alors l'arbre. Une opération délicate qui a été couronnée de succès.

À équidistance des arrêts remplacés, la halte Vevey Vignerons offrira un grand confort à nos clients.

LES DÉFIS

Comme pour le MOB, MVR va plancher sur la prochaine Convention de prestations (2025-2028). Le travail ne manquera pas pour maintenir un certain nombre d'installations qui, vieilles de plus de cent ans, donnent de légitimes signes d'essoufflement. C'est en particulier le cas sur la ligne des Rochers-de-Naye. Une réflexion globale a été engagée à cet effet entre les différents domaines

de l'entreprise dans le cadre de l'acquisition d'un nouveau matériel roulant. Pour Infrastructure, cela concerne plus particulièrement la voie ferrée, les murs de soutènement et les gares. Sur la ligne Vevey-Les Pléiades, la construction de Vevey Vignerons battra son plein en 2022, avec un début d'exploitation prévu le 11 décembre. D'autres chantiers sont à l'agenda comme la mise en service de la télécommande Ittis entre Vevey et Blonay. Un produit standard et éprouvé par d'autres compagnies, ce qui favorisera les synergies.

Patrick Vianin,
responsable Infrastructure,
membre de la Direction





Matériel roulant

LES HIGHLIGHTS

La flotte des Rochers-de-Naye révisée. Ce sont des véhicules au charme certain. Ils ont parfois leur petit caractère, mais ils sont fiables et font vivre à leurs nombreux passagers une véritable expérience. Ils escaladent, dent après dent, les pentes abruptes des Rochers-de-Naye, à 2042 mètres d'altitude. Les cinq rames des 300 ont roulé leur bosse depuis des décennies: trois rames ont été mises en service en 1983 et une en 1992. La cinquième a été construite en 2004 dans les ateliers de Chernex et conçue spécialement pour permettre le chargement d'une chaise roulante légère. Toute cette flotte des Rochers-de-Naye a fait l'objet d'une campagne de révision étalée sur plusieurs années. La voilà terminée. Le prochain cycle de révision est prévu à l'horizon 2026 – 2027. Les 300 pourront ainsi assurer leur mission d'ici le renouvellement de la flotte des Rochers-de-Naye.

Modernisation du site de Vevey. Il n'y a pas que le matériel qui a besoin d'un assainissement. Le dépôt de Vevey a été modernisé, ceci afin d'offrir de meilleures conditions aux collaborateurs qui y travaillent.

Les performances de la flotte. Grâce à un nouvel indicateur, on connaît désormais le nombre de kilomètres parcourus par les véhicules de MVR (les 300 pour les Rochers-de-Naye et les 7500

pour la ligne Vevey – Les Pléiades). En additionnant la distance parcourue par chaque véhicule, on atteint le demi-million de kilomètres.

Une nouvelle vie pour le chasse-neige. On ne pourra pas reprocher à la loc HGe 2 d'avoir manqué à ses obligations. Construite en 1909, elle a sillonné la ligne des Rochers-de-Naye durant plus d'un siècle. Dès le milieu des années 1950, elle a tracté le chasse-neige X rot e 3. Sortis de la flotte, les deux véhicules connaissent une reconversion originale. Ils ont en effet été rachetés par l'artiste cinématique Pascal Bettex qui compte leur donner une seconde vie en temps qu'œuvre d'art.

En additionnant la distance parcourue par chaque véhicule, on dépasse le demi-million de kilomètres.

LE DÉFI

Programme des Rochers-de-Naye.

Même entièrement révisées, et aussi valeureuses soient-elles, les cinq rames des 300 ne seront malheureusement pas éternelles. Les prochains véhicules des Rochers-de-Naye, d'ores et déjà baptisés 400, devront prendre le relais. Une vaste réflexion a été lancée pour décider du type de trains que l'on souhaite. En plus de la fiabilité et de la performance, la dimension touristique sera primordiale. À n'en pas douter, il s'agit du futur grand projet de notre entreprise, sachant que l'actuel, le GoldenPass Express (MOB), sera en service le 11 décembre 2022.

Charles Runge,
responsable Matériel roulant,
membre de la Direction



Partie financière



Introduction

UNE ANNÉE REMARQUABLE

En 2021, les Transports Montreux-Vevey-Riviera (MVR) ont tiré leur épingle du jeu. On le répète à l'envi: nos lignes sont prisées avant tout par une clientèle régionale et nationale. Aussi, quand le monde se carapate, paralysé par le Covid, MVR obtient des résultats étonnants. Laissons parler les chiffres: l'exercice se termine par un résultat d'exploitation de CHF 1'325'385.- Cela signifie également que MVR aura passé les deux années de pandémie sans avoir recours à un financement supplémentaire de la part des commanditaires. Rappelons que le découvert de 2020 (- CHF 795'177.-), après de nombreux mois d'interruption des sections touristiques, avait en effet été épongé par les fonds propres de l'entreprise.

En 2021, la fréquentation a été bonne, voire excellente compte tenu du contexte: 90'822 arrivées au sommet aux Rochers-de-Naye (+58%), 46'082 aux Pléiades (+58%) pour un total de 2,07 millions de voyageurs sur l'ensemble des lignes (+29%). Les recettes de transport passent ainsi de 5,18 à 6,55 millions (+26,4%) de francs.

Bilan

ACTIFS en francs	Note en annexe	31.12.2021	31.12.2020
Actifs circulants		18'456'067	19'147'143
Disponibilités à vue	1	9'237'890	16'506'937
Créances résultant de ventes et prestations envers des tiers	2	212'741	295'876
Autres créances à court terme		7'913'549	863'437
envers des tiers		26'404	15'432
envers sociétés proches		7'499'317	-429
envers des institutions publiques		387'828	817'458
autres créances à court terme		0	30'977
Stocks		22'284	46'413
Actifs de régularisation		1'069'603	1'434'481
envers des tiers		1'033'251	1'434'481
envers des sociétés proches		36'352	0
Actifs immobilisés		219'395'354	215'686'702
Immobilisations financières		376'001	450'001
Immobilisations corporelles		219'019'353	215'236'701
Immobilisations		293'524'008	278'665'363
Amortissements		-94'869'321	-85'447'591
Investissements en cours		20'364'666	22'018'929
Objets en cours d'investissements		20'661'049	22'734'314
Subventions à fonds perdus pour en cours		-296'383	-715'385
TOTAL DE L'ACTIF		237'851'421	234'833'845
PASSIF			
FONDS ÉTRANGERS		226'816'035	225'169'614
Dettes à court terme		5'389'402	8'979'189
Dettes résultant de livraisons et prestations de tiers		1'646'609	4'069'697
Dettes bancaires à court terme de tiers		1'917'385	1'917'385
Autres dettes		13'263	1'347'818
envers des sociétés proches		0	957'439
envers des tiers		13'263	390'379
Dettes à court terme pouvoirs publics sans intérêts	3	94'140	127'532
Passifs de régularisation		1'718'006	1'516'758
envers des tiers		1'718'006	1'516'758
Dettes à long terme		46'290'402	48'207'789
Prêts bancaires à long terme		45'890'402	47'807'789
Autres avances financières à long terme		400'000	400'000
Contributions d'investissement des pouvoirs publics	3	175'136'231	167'982'636
Fonds propres		11'035'386	9'664'231
Capital-actions		5'750'000	5'750'000
Réserve générale	5	43'090	31'920
Réserves pour pertes futures	5	5'532'221	6'042'704
Résultat au bilan		-289'925	-2'160'393
résultat reporté au 1.1		-1'661'079	-1'365'216
résultat de l'exercice		1'371'154	-795'177
TOTAL DU PASSIF		237'851'421	234'833'845

Compte de résultat

PRODUITS en francs	Note en annexe	2021	2020
Produits de transport		6'550'723	5'184'085
Voyageurs		6'543'129	5'177'532
Marchandises et poste		7'594	6'553
Indemnisation des pouvoirs publics	4	19'761'410	18'748'255
Autres produits d'exploitation		2'890'152	2'942'521
Prestations de service		674'096	836'870
Restauration, hébergement		80'187	431'866
Loyers		2'135'869	1'673'785
TOTAL DES PRODUITS		29'202'286	26'874'861
CHARGES			
Charges de personnel		66'828	429'946
Salaires		51'983	332'698
Charges sociales et autres charges		14'845	97'248
Autres charges		17'427'764	16'985'039
Charges matières/marchandises/services		11'326'422	11'161'408
Commissions d'encaissement		12'260	14'082
Prestations de service		11'283'904	10'957'022
Marchandises restaurants		30'258	190'304
Exploitation des installations		2'280'272	2'112'595
Entretien immobilier et installations		1'150'142	1'232'570
Location d'installations		169'234	177'093
Entretien et remplacement mobilier et matériel		32'670	23'896
Nettoyage et déblaiement		928'226	679'036
Exploitation des véhicules		1'379'813	1'437'916
Autres charges d'exploitation		2'441'257	2'273'121
Energie (y.c. traction)		721'521	637'208
Assurances et indemnités versées		202'623	151'095
Droits, taxes, impôts indirects		681'915	639'976
Eau, autres matières et évacuation		37'123	46'383
Charges d'administration et informatique		339'427	338'250
Marketing		458'647	460'210
TOTAL DES CHARGES		17'494'591	17'414'986
Résultat ordinaire avant amortissements, charges/produits financiers et impôts		11'707'695	9'459'875
Amortissements et non-activables		-9'539'117	-9'782'155
Amortissements		-9'095'445	-8'222'970
Non-activables		-443'672	-1'559'186
Charges et produits financiers		-843'193	-890'595
Charges financières		-843'193	-895'221
Produits financiers		0	4'626
Résultat ordinaire avant impôt		1'325'385	-1'212'875

PROFITS ET PERTES (charges en -, produits en +)	note en annexe	2021	2020
RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔT		1'325'385	-1'212'875
Charges et produits hors exploitation	6	-	-
Charges et produits exceptionnels ou uniques	6	-86'201	36'400
Charges exceptionnelles ou uniques		-92'412	36'400
Produits exceptionnels ou uniques		6'210	-
Charges et produits hors période	6	131'971	381'298
Charges hors période		-186'971	128'591
Produits hors période		318'942	252'707
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS		1'371'154	-795'177
Impôts sur bénéfice et capital	7	-	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (+ = bénéfice)		1'371'154	-795'177

Proposition relative à l'emploi du résultat au bilan

(charge en -, recettes en +)	2021	2020
Résultat reporté	-1'661'079	-1'274'401
Résultat de l'exercice	1'371'154	-795'177
Solde à disposition de l'assemblée générale des actionnaires	-289'925	-2'069'578

Le conseil d'administration propose l'emploi suivant: (en + prélèvement, en - attribution)

	Minimum légal	Proposé	Proposé
Réserve générale (CO art 671)	-8'620	-8'620	-
Réserve p/pertes futures INFRA (LCdF art 67)	-496'161	-496'161	273'304
Réserve p/pertes futures TRV (LTV art 36)	-782'068	-782'068	-357'548
Réserve p/pertes futures touristique (VD)	-306'338	-306'338	492'743
Report à nouveau		-1'883'112	-1'661'079

Tableau de financement

en francs	2021	2020
Opérations d'exploitation		
Résultat d'exploitation général	1'371'154	-795'177
Amortissements des immobilisations corporelles	9'607'680	8'301'770
Capacité d'autofinancement de l'exploitation	10'978'834	7'506'593
Variation des créances d'exploitation à court terme	-6'602'099	4'175'815
Variation des dettes d'exploitation à court terme	-3'556'395	1'594'597
Variation des stocks	24'129	50'449
Variation des provisions sur immobilisations financières	74'000	0
Variation du besoin en fonds de roulement	-10'060'366	5 820 861
Flux de fonds provenant de l'exploitation	918'468	13'327'454
Opérations d'investissements		
Investissements en immobilisations corporelles	-13'390'332	-15'299'763
Flux de fonds relatifs aux investissements nets	-13'390'332	-15'299'763
Opérations de financement		
Variation des contributions d'investissements des pouvoirs publics	7'153'596	6'666'933
Variation des prêts bancaires à long terme	-1'917'387	-1'417'387
Variation des prêts bancaires à court terme	0	-83'061
Variation dettes court terme pouvoirs publics sans intérêts	-33'392	-951'825
Flux de fonds relatifs aux opérations financières	5'202'817	4'214'660
Variation des disponibilités	-7'269'047	2'242'350
Disponibilités au 31 décembre de l'année précédente	16'506'937	14'264'586
Disponibilités au 31 décembre	9'237'890	16'506'937

Annexe aux comptes

RAISON SOCIALE ET SIÈGE

La société est inscrite au registre du commerce vaudois sous le numéro IDE CHE-105.735.581 avec la raison sociale «Transports Montreux-Vevey-Riviera SA». Son siège social est à Montreux.

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO). Les comptes respectent également l'ordonnance du DETEC sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC).

Les comptes sont établis pour une durée d'une année. La clôture a lieu au 31 décembre.

Les principes comptables suivants sont appliqués :

Créances

Les créances sont portées au bilan pour leur valeur nominale. Pour les risques de perte, les corrections de valeurs nécessaires sont déterminées selon des critères économiques et sont portées en diminution de l'actif.

Stocks

MVR ne dispose pas de stock de matériel ferroviaire. Celui-ci est détenu par la société MOB qui assure l'entretien de la flotte. Les stocks de combustibles sont valorisés selon l'indice publié par l'Office Fédéral de la statistique. Les stocks de denrées pour la restauration sont valorisés sur la base de leur valeur d'acquisition la plus récente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties selon leur durée de vie technique estimée et en accord avec les directives de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises de transport concessionnaires, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général :

- Terrains –
- Bâtiments 2.0%
- Installations de 2.5% à 10%
- Véhicules ferroviaires de 3% à 5%
- Véhicules routiers de 8% à 20%
- Ameublement de locaux de 5% à 10%
- Equipements informatiques de 20% à 33%

Les marges d'amortissements ci-dessus résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie.

Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc).

Provisions

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques. Une provision est constituée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

Engagements de prévoyance

L'exploitation de la partie ferroviaire de MVR est effectuée par du personnel de la société MOB. MVR n'a donc pas d'engagement de prévoyance pour ces collaborateurs.

Le personnel de la gastronomie et du catering est engagé par MVR. Sa prévoyance professionnelle est confiée à HOTELA sur la base de la primauté des cotisations.

À fin 2021, MVR n'avait plus de personnel dans ce secteur, l'activité catering ayant été suspendue, et l'activité gastronomie confiée à un tiers.

Société proche

La Compagnie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA (MOB) est considérée comme société proche. Cette dernière assure la direction et la gestion des Transports Montreux-Vevey-Riviera SA (MVR). Le personnel ferroviaire nécessaire à l'exploitation de MVR est fourni par MOB.

INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT en francs
2021
2020

		9'237'890	16'506'937
1 Disponibilités à vue au 31.12			
comptes courants		9'237'890	16'506'937
2 Créances au bilan		212'741	295'876
Correction pour risque de pertes		1'100	0
Créances résultant de ventes de prestations		213'841	295'876
3 Contributions d'investissement des pouvoirs publics		175'230'371	168'110'168
dettes envers la Confédération		82'469'694	75'271'101
- prêt en remboursement (secteur Voyageurs) ¹⁾		246'708	295'850
- prêts conditionnellement remboursables (secteur Infrastructure)		82'222'986	74'975'251
dettes envers le Canton de Vaud		92'751'844	92'830'234
- prêts en remboursement (secteur Voyageurs) ¹⁾		937'287	1'015'677
- prêts conditionnellement remboursables		91'814'557	91'814'557
Prêts et réserves pouvoirs publics à fonds perdus art 56 LCdF (secteur Voyageurs)		8'832	8'832
¹⁾ dont part due à court terme		94'140	127'532
- envers la Confédération (secteur Voyageurs)		15'750	49'142
- envers le Canton de Vaud (secteur voyageurs)		78'390	78'390
4 Contributions d'exploitation et d'amortissement au compte de résultat		19'761'410	18'748'255
De la Confédération ²⁾		11'586'460	10'734'385
- pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV)		4'033'748	4'042'832
- pour l'exploitation de l'infrastructure		3'348'875	2'597'749
- pour l'amortissement de l'infrastructure		4'203'837	4'093'804
Du canton de Vaud ³⁾		8'174'950	8'013'869
- pour l'exploitation du transport de voyageurs (TRV)		5'578'210	5'618'688
- pour l'exploitation de l'infrastructure		1'280'531	939'052
- pour l'amortissement de l'infrastructure		1'316'209	1'456'129
²⁾ dont indemnités à recevoir de la Confédération		725'472	814'668
- provision pour indemnités d'amortissements Infrastructure		725'472	814'668
³⁾ dont indemnités à recevoir du canton de Vaud		104'013	553'247
- dettes à courts terme pour indemnités Infrastructure		0	34'052
- provision pour indemnités d'amortissements Infrastructure		104'013	519'195
5 Mouvements des réserves			
Réserve générale	01.01	31'920	31'920
- Attribution 2019 décidée par l'assemblée générale 2021		11'170	0
	31.12	43'090	31'920
Réserve pour pertes futures infrastructure (LCdF Art.67)	01.01	398'014	398'014
- Prélèvement 2019 décidé par l'assemblée générale 2021		-456'422	0
- Prélèvement 2020 décidé par l'assemblée générale 2021		-215'775	
- Prélèvement avant 2019 décidé par l'assemblée générale 2021 ¹⁾		-57'529	
	31.12	-331'712	398'014
Réserve pour pertes futures VD touristique	01.01	749'996	749'996
- Prélèvement 2019 décidé par l'assemblée générale 2021		-22'234	0
- Prélèvement 2020 décidé par l'assemblée générale 2021		-492'743	
	31.12	235'019	749'996
Réserve pour pertes futures TRV (LTV Art.36)	01.01	4'894'694	4'894'694
- Attribution 2019 décidé par l'assemblée générale 2021		376'671	0
- Attribution 2020 décidé par l'assemblée générale 2021		357'548	
	31.12	5'628'913	4'894'694

¹⁾ À la demande de l'Office fédéral des transports (OFT) du 12 mars 2021, se basant sur l'article 62 LCF, les résultats reportés des activités non-indemnisées du secteur INFRA ont été transférés dans la réserve pour pertes futures art. 67 LCF.

6 Résultat extraordinaires, uniques ou hors période

Les charges sont présentées en négatif

Résultat hors exploitation	-	-
Résultat exceptionnel ou unique	-86'201	36'400
Charges exceptionnelles ou uniques	-92'412	36'400
Charges exceptionnelles: dotation provisions	-74'000	-
Charges exceptionnelles: ventes actifs immobilisés	-17'312	-
Charges exceptionnelles: pertes sur débiteurs	-1'100	36'400
Produits exceptionnels ou uniques	6'210	-
Produits exceptionnels: ventes actifs immobilisés	5'000	-
Autres produits exceptionnelles ou uniques	1'210	-
Résultat hors période	131'971	381'298
Charges hors période	-186'971	128'591
Charges hors période: Mobilis	-185'771	138'191
Autres charges hors période	-1'200	-9'601
Produits hors période	318'942	252'707
Prod. hors période: dommages-intérêts, assurances	-	60
Prod. hors période: Mobilis	240'863	252'478
Autres produits hors période	78'079	170

7 Impôts sur bénéfice et capital

La société est exonérée de l'impôt sur le capital et le bénéfice conformément à l'art. 90 al.2 de la loi sur les impôts (LI).

8 Actions propres détenues au 31 décembre

	Nombre	Nombre
Etat au 1.1	20'838	20'838
Achats	0	0
Ventes	0	0
Etat au 31.12	20'838	20'838

Les actions acquises le sont généralement à titre gratuit ou à une valeur symbolique. Compte tenu de la faible quantité de propres actions détenues, la réserve pour propres actions n'a pas été constituée.

ENGAGEMENTS

2021 2020

9 Actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements

219'019'353 215'236'701

Compte tenu du système de financement de certains investissements par les pouvoirs publics (subventions remboursables / conditionnellement remboursables), l'essentiel des immobilisations est à considérer comme étant mis en gage; le montant global des immobilisations a ainsi été indiqué.

10 Dettes envers des institutions de prévoyance

0 0

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

2021 2020

11 Valeurs d'assurances

289'088'025 278'512'806

Bâtiments	37'882'395	36'827'176
Matériel roulant	94'520'000	85'000'000
Choses et installations	51'685'630	51'685'630
RC entreprise	100'000'000	100'000'000
RC dirigeants	5'000'000	5'000'000

12 Actionnaires détenant plus de 5% du capital-actions	2021	2020
- Cie du Chemin de fer Montreux Oberland bernois SA	19,9%	19,9%
- Canton de Vaud	19,7%	19,7%
- Confédération Suisse	17,1%	17,1%
- Commune de Vevey	8,2%	8,2%
- Commune de Montreux	5,2%	5,2%

13 Corrections sur les indemnités et prêts alloués à l'infrastructure par les pouvoirs publics

En application de l'art. 4 de la convention sur les prestations 2021-2024, les reclassements et transitoires ci-dessous ont été demandés par l'Office fédéral des transports (OFT, CH), respectivement le canton de Vaud (VD).

recettes en +	Convenu selon convention	Avenants COVID Modif Prêts	Reclassements indemn. - prêt instructions OFT	Transitoires indemnités année précédente	Transitoires indemnités année suivante	Montants en comptabilité
CH indemnités d'exploitation	3'113'877	234'998				3'348'875
tronçon Montreux-Naye	1'364'000	79'817				1'443'817
tronçon Vevey-Pléiades	1'749'877	155'181				1'905'058
VD indemnités d'exploitation	1'201'000	79'531				1'280'531
tronçon Montreux-Naye	1'075'000	67'520				1'142'520
tronçon Vevey-Pléiades	126'000	12'011				138'011
CH indemnités d'amortissement	3'996'894		296'140	-814'668	725'472	4'203'837
tronçon Montreux-Naye	1'745'138		709'452	-600'004	-440'098	1'414'488
tronçon Vevey-Pléiades	2'251'756		-413'312	-214'664	1'165'569	2'789'349
VD indemnités d'amortissement	1'168'420	562'970		-519'195	104'013	1'316'209
tronçon Montreux-Naye	969'892	446'922		-358'040	57'128	1'115'902
tronçon Vevey-Pléiades	198'528	116'048		-161'154	46'885	200'307
TVA sur indemnités d'exploitation	-146'706	-	-	-	-	-146'706
tronçon Montreux-Naye	-82'926	-	-	-	-	-82'926
tronçon Vevey-Pléiades	-63'780	-	-	-	-	-63'780
TVA sur indemnités d'amortissement	-175'621	-	-29 210	-	-	-204'830
tronçon Montreux-Naye	-92'311	-	-39 317	-	-	-131'628
tronçon Vevey-Pléiades	-83'310	-	10 107	-	-	-73'203
Prêts conditionnellement remboursables	10'295'690	-2'751'815	-296'140	-	-	7'247'735
CH prêt conditionnellement remboursables	7'211'163	332'712	-296'140	-	-	7'247'735
VD prêt conditionnellement remboursables	3'084'527	-3'084'527	-	-	-	-
Total des indemnités et prêts	19'453'555	-1'874'316	-29'210	-1'333'863	829'485	17'045'651
Contrib. d'invest. CH (ind. amort + prêt)	11'208'057	332'712	-	-814'668	725'472	11'451'572
Contrib. d'invest. VD (ind. amort + prêt)	4'252'947	-2'521'557	-	-519'195	104'013	1'316'209

14 Audit spécial des subventions

En raison de l'adaptation du système de surveillance des subventions des transports publics, l'Office fédéral des transports (OFT) renonce à approuver les comptes annuels, mais examine les comptes approuvés.

Selon l'art. 4, al. 4, OCEC, les entreprises qui perçoivent des indemnités, contributions ou prêts de la Confédération, et dont les indemnités visées à l'art. 28 LTV et les indemnités et prêts fixés dans les conventions sur les prestations conformément à l'art. 51 LCdF dépassent au total un million de francs par an pour l'infrastructure, doivent commander chaque année un audit spécial.

En vertu de l'art. 6, al. 1, let. a, OCEC, les entreprises qui perçoivent des indemnités, des contributions ou des prêts de la Confédération et des cantons présentent à l'OFT et aux cantons concernés, les comptes annuels approuvés par l'assemblée générale et assortis de la déclaration du respect des principes du droit des subventions, pour la première fois avec les comptes annuels 2020.

Le mandat supplémentaire de l'audit spécial des subventions a été effectué par l'organe de révision sur mandat du Conseil d'administration au même moment que la révision des comptes annuels afin d'exploiter les synergies existantes.

Le rapport de l'audit spécial des subventions a été porté à la connaissance du Conseil d'administration en même temps que le rapport de révision.

15 Pandémie Covid19

La pandémie Covid19, qui a débuté en 2020, s'est poursuivie en 2021, avec son lot de restrictions et de mesures sanitaires au niveau mondial. Ses effets ont été particulièrement perçus en Suisse avec la diminution du tourisme international et le tourisme de groupes. Des mesures de soutien en faveur du transport public de voyageurs ont été décidées par le Parlement suisse. Une subvention exceptionnelle est accordée pour couvrir le déficit, si la réserve spéciale constituée conformément à l'art. 36 al.2 LTV n'est pas suffisante. Cette réserve étant suffisante, MVR n'a pas eu besoin de faire appel à cette aide en 2021.

Une indemnité d'assurance de CHF 78'055 a été perçue en 2021 pour les pertes d'exploitation Covid du secteur Gastronomie.

Crédit Covid-19

La société a contracté un crédit COVID-19 de CHF 500'000 garanti par un cautionnement solidaire au sens de l'art. 3 OCaS-COVID-19. Les conditions de ce crédit (utilisation des fonds, durée et amortissement, taux d'intérêt) sont fixées aux articles 2 à 4 de la Loi fédérale sur les cautionnements solidaires liés au COVID-19 LCaS-COVID-19 du 18 décembre 2020. Cette loi fixe le délai d'amortissement à 8 ans (2028). Le taux d'intérêt est de 0%. Ce taux sera revu au 31 mars de chaque année. S'agissant d'aides destinées à garantir l'exploitation, l'art. 2 LCaS-COVID-19 exclut pendant la durée du cautionnement certaines opérations en matière de prêts, de capitaux et de distribution des bénéfices.

16 Événements postérieurs à la date de la clôture

Aucun événement postérieur à la date de clôture n'est à signaler.



MVR

Autres informations

Bilan 2021 par secteur en francs

Voyageurs

Infrastructure

Immobilier

ACTIF

Actifs circulants	10'255'838	8'039'968	160'261
Disponibilités à vue	2'711'258	6'098'223	428'408
Créances résultant de ventes et prestations envers des tiers	204'649	8'092	0
Autres créances à court terme	7'123'004	1'074'481	-283'936
envers des tiers	9'353	9'196	7'855
envers des sociétés proches	7'551'777	-55'269	2'809
inter-secteurs MVR (interne)	-380'649	676'722	-296'073
envers des institutions publiques	-57'477	443'832	1'472
Stocks	6'184	1'249	14'852
Actifs de régularisation	210'743	857'923	937
envers des tiers	174'391	857'923	937
envers des sociétés proches	36'352	0	0
Actifs immobilisés	69'886'316	148'489'224	1'019'814
Immobilisations financières	176'000	0	200'001
Immobilisations corporelles	69'710'316	148'489'224	819'813
Immobilisations	114'334'605	177'384'333	1'805'070
Amortissements	-46'086'080	-47'789'636	-993'605
Investissements en cours	1'461'791	18'894'527	8'348
Objets en cours d'investissements	1'758'175	18'894'527	8'348
Subventions à fonds perdus pour en cours	-296'383	0	0
Total de l'actif	80'142'155	156'529'192	1'180'075

PASSIF

FONDS ÉTRANGERS	74'601'794	151'992'687	221'555
Dettes à court terme	3'468'322	1'906'525	14'555
Dettes résultant de livraisons et prestations de tiers	201'616	1'437'998	6'995
Dettes bancaires à court terme de tiers	1'911'385	0	6'000
Autres dettes	13'263	0	0
envers des tiers	13'263	0	0
Dettes à court termes pouvoirs publics sans intérêts	94'140	0	0
Passifs de régularisation	1'247'919	468'527	1'560
envers des tiers	1'247'919	468'527	1'560
Dettes à long terme	46'083'402	0	207'000
Prêts bancaires à long terme	45'683'402	0	207'000
Autres avances financières à long terme	400'000	0	0
Contributions d'investissement des pouvoirs publics	25'050'069	150'086'162	0
Fonds propres	5'540'361	4'536'505	958'520
Capital-actions	648'419	4'372'056	729'526
Réserve générale	23'090	0	20'000
Réserves pour pertes futures	5'863'932	-331'712	0
Résultat au bilan	-995'080	496'161	208'994
résultat reporté au 1.1	-1'850'949	0	189'870
résultat de l'exercice	855'869	496'161	19'124
Total du passif	80'142'155	156'529'192	1'180'075

Compte de résultat 2021 par secteur en francs	Voyageurs	Infrastructure	Immobilier
PRODUITS			
Produits de transport	6'550'723	0	0
Voyageurs	6'543'129	0	0
Marchandises et poste	7'594	0	0
Indemnisation des pouvoirs publics	9'611'958	10'149'452	0
Indemnisation CH	4'033'748	3'348'875	0
Indemnisation VD	4'548'694	1'280'531	0
Indemnisation VD touristique	1'029'516	0	0
Indemnité d'amortissement CH	0	4'203'837	0
Indemnité d'amortissement VD	0	1'316'209	0
Indemnité d'amortissement VD sans fonct. desserte	0	0	0
Autres produits d'exploitation	2'263'231	529'694	97'228
Prestations de service	393'007	281'089	0
Restauration, hébergement	80'187	0	0
Loyers	1'790'036	248'605	97'228
PRODUITS	18'425'912	10'679'146	97'228
CHARGES			
Charges de personnel	66'828	0	0
Salaires	51'983	0	0
Charges sociales et autres charges	14'845	0	0
Autres charges	11'063'825	6'234'800	129'138
Charges matières/marchandises/services	7'922'854	3'382'148	21'420
Commissions d'encaissement	12'260	0	0
Prestations de service	7'880'336	3'382'148	21'420
Marchandises restaurants	30'258	0	0
Exploitation des installations	571'667	1'629'847	78'758
Entretien immobilier et installations	237'574	833'810	78'758
Location d'installations	169'234	0	0
Entretien et rempl. mobilier et matériel	28'016	4'655	0
Nettoyage et déblaiement	136'844	791'382	0
Exploitation des véhicules	1'275'303	104'510	0
Autres charges d'exploitation	1'294'000	1'118'296	28'960
Energie (y.c. traction)	117'659	603'862	0
Assurances et indemnités versées	134'693	55'388	12'542
Droits, taxes, impôts indirects	328'717	353'199	0
Eau, autres matières et évacuation	5'085	22'552	9'487
Charges d'administration et informatique	249'201	83'294	6'932
Marketing	458'647	0	0
CHARGES	11'130'653	6'234'800	129'138
Prestations internes	1'483'030	-1'386'103	-96'927
Accès au réseau	1'398'746	-1'398'746	0
Autres prestations internes	84'284	12'643	-96'927
Résultat ordinaire avant amortissements, charges/produits financiers et impôts	5'812'229	5'830'449	65'017
Amortissements et non-activables	-4'185'935	-5'315'216	-37'966
Amortissements	-4'181'087	-4'881'866	-32'491
Non-activables	-4'848	-433'349	-5'475
Charges et produits financiers	-828'895	-6'370	-7'927
Charges financières	-828'895	-6'370	-7'927
Résultat ordinaire avant impôt	797'399	508'862	19'124
Résultat exceptionnel ou unique	-73'500	-12'701	0
Résultat hors période	131'971	0	0
Résultat de l'exercice (+ = bénéfice)	855'869	496'161	19'124
Résultat indemnisé *	1'241'575	496'161	0
Résultat non-indemnisé	-385'706	0	19'124

* L'utilisation des résultats indemnisés est soumise à la Loi sur le Transport de Voyageurs (LTV art 36) et à la Loi sur les Chemins de Fer (LCdF art 67).

Tableau des immobilisations par secteur

Classes immobilisation	Coût acquisition 31.12.20	Apport dans la période	Cession dans la période	Coût acquisition 31.12.21	Amortissements dans la période	Cession Amortissements dans la période	Amortissements 31.12.21	Valeur comptable 31.12.20	Valeur comptable 31.12.21
SECTEUR VOYAGEURS ET FUNICULAIRES									
1. Ouvrages d'art	248 000	-	-	248 000	-22 973	-	-27 288	225 027	220 712
2. Voie et terrains	15 456 357	-	-	15 456 357	-3 814 972	-	-4 318 935	11 641 385	11 137 422
3. Installations courant traction / machineries funi	4 014 690	-	-	4 014 690	-1 816 616	-	-2 009 936	2 198 074	2 004 754
5. Installations télécom et basse tension	1 649 482	-	-	1 649 482	-906 642	-	-979 362	742 840	670 120
6. Installations d'accueil	11 987 357	18 000	-	12 005 357	-7 138 565	-	-7 318 588	4 848 792	4 686 769
7. Véhicules	75 967 971	-	-	75 967 971	-24 846 996	-	-27 752 383	51 120 975	48 215 588
8. Moyens d'exploitation	4 824 854	167 894	-	4 992 748	-3 354 335	-	-3 679 588	1 470 519	1 313 160
sous-total	114 148 711	185 894	-	114 334 605	-41 901 099	-	-46 086 080	72 247 612	68 248 525
SECTEUR INFRASTRUCTURE (Nays et Pliés)									
1. Ouvrages d'art	40 689 755	3 015 000	-	43 704 755	-7 201 048	-	-8 039 800	33 488 706	35 664 955
2. Voie et terrains	53 970 908	3 960 000	-	57 930 908	-13 766 607	-	-15 040 966	40 204 301	42 889 942
3. Installations courant traction	16 948 364	3 942 000	-	20 890 364	-4 478 107	-	-4 932 793	12 470 257	15 957 571
4. Installations de sécurité	14 275 570	1 876 000	-	16 151 570	-7 400 695	-	-8 532 267	6 874 875	7 619 303
5. Installations télécom et basse tension	7 559 939	150 000	-	7 709 939	-2 986 038	-	-3 485 929	4 573 901	4 244 010
6. Installations d'accueil	17 111 944	1 381 900	-	18 493 844	-3 658 002	-	-4 284 776	13 453 942	14 209 068
7. Véhicules	11 914 136	-	-103 171	11 810 965	-2 774 814	103 171	-3 114 093	9 139 322	8 696 872
8. Moyens d'exploitation	282 187	409 801	-	691 988	-255 087	-	-379 013	27 100	312 975
sous-total	162 752 803	14 734 701	-103 171	177 384 333	-42 520 398	103 171	-47 789 636	120 232 404	129 594 697
SECTEUR IMMOBILIER									
2. Terrains	86 405	-	-	86 405	-	-	-	86 405	86 405
8. Bâtiments hors ch.fer	1 677 444	124 000	-82 779	1 718 665	-1 026 094	82 779	-993 605	651 350	725 060
sous-total	1 763 849	124 000	-82 779	1 805 070	-1 026 094	82 779	-993 605	737 755	811 465
TOTAL	278 665 363	15 044 595	-185 950	293 524 008	-85 447 591	185 950	-94 889 321	193 217 772	198 654 687

Compte des investissements par secteur (art. 3 al. 2 OCEC)

classes d'investissements	TOTAL Investissements de l'année			reclassements	Compte de résultats		Immobilisations en cours, état au 31.12
	G1	B	C		D (= B + C)	E	
A	Immobilisations en cours, état au 01.01	Factures de tiers	Prestations propres (MOB)		(charge)	(activation)	G2
SECTEUR VOYAGEURS ET FUNICULAIRES							
1. Ouvrages d'art	45 810	195 120	32 975	228 096	-	-	273 906
2. Voie et terrains	-	-	-	-	-	-	-
3. Installations courant traction / machinerie funi	-	-	-	-	-	-	-
5. Installations télécom et basse tension	-	-	-	-	-	-	-
6. Installations d'accueil	152 314	105 190	-	105 190	-577	-18 000	238 927
7. Véhicules	106 504	23 303	13 115	36 418	-	-	142 922
8. Moyens d'exploitation	67 403	72 345	15 234	87 580	-4 271	-167 894	-17 182
9. Etudes et projets	883 673	199 275	36 654	235 929	-	-	1 119 602
sous-total	1 255 705	595 234	97 978	693 212	-4 848	-185 894	1 758 175
SECTEUR INFRASTRUCTURE (Naye et Piérides)							
1. Ouvrages d'art	5 765 024	897 811	133 825	1 031 636	-422 639	-3 015 000	3 359 021
2. Voie et terrains	1 396 059	2 134 673	2 068 712	4 203 384	-1 430	-3 960 000	1 638 014
3. Installations courant traction	2 752 892	1 962 397	385 818	2 348 215	-1 274	-3 942 000	1 157 834
4. Installations de sécurité	3 985 469	2 206 558	387 441	2 594 000	-862	-1 876 000	4 702 607
5. Installations télécom et basse tension	157 024	461	31 180	31 640	-1 790	-150 000	36 874
6. Installations d'accueil	3 635 697	83 432	96 992	180 424	-2 067	-1 381 900	2 432 154
7. Véhicules	44 593	11 428	213 102	224 530	-2 355	-	266 769
8. Moyens d'exploitation	406 822	-	-	-	-932	-409 801	-3 911
9. Etudes et projets	3 203 814	1 447 491	653 861	2 101 352	-	-	5 305 166
sous-total	21 347 395	8 744 250	3 970 932	12 715 182	-433 349	-14 734 701	18 894 527
SECTEUR IMMOBILIER							
2. Terrains	-	-	-	-	-	-	-
8. Bâtiments hors ch.fer	126 214	4 030	2 579	6 609	-475	-124 000	8 348
9. Etudes et projets	5 000	-	-	-	-5 000	-	-
sous-total	131 214	4 030	2 579	6 609	-5 475	-124 000	8 348
TOTAL	22 734 314	9 343 514	4 071 489	13 415 003	-443 672	-15 044 595	20 661 049

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des actionnaires de Transports Montreux-Vevey-Riviera SA, Montreux

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Transports Montreux-Vevey-Riviera SA comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pages 16 à 24) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

MAZARS SA



Pierre-Alain Coquoz
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Valentin Bovey
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 12 mai 2022



Impressum
Rédaction **MOB**, Graphisme **Actalis SA** Impression **Paperforms**
Crédits photographiques **Actalis SA et Valentin Flauraud.**

2021